



Ambroise Croizat Fondateur de la Sécurité sociale au PANTHEON



A l'occasion du 120^{ème} anniversaire de la naissance d'Ambroise Croizat le 28 janvier dernier, élu.e.s, syndicalistes et intellectuel.le.s, à travers l'appel du journal l'Humanité, ont interpellé le président de la République afin que le bâtisseur de la Sécurité sociale et ministre du Travail à la Libération, Ambroise Croizat, entre au Panthéon.

Un ouvrier au Panthéon ?

Le parcours d'Ambroise Croizat illustre les bouleversements du 20^{ème} siècle : né en 1901, il devient ouvrier dès l'âge de 13 ans, milita très tôt à la CGT et au parti communiste pour défendre les intérêts de la classe laborieuse dont les conditions de travail et de vie étaient très dures. Durant la Seconde Guerre Mondiale, le Conseil National de la Résistance élabore un programme, en vue de la victoire contre le régime nazi et l'Etat français de Vichy, qui prévoit l'instauration de la Sécurité sociale. **« L'objectif d'Ambroise Croizat était de briser l'angoisse du lendemain, de la maladie ou de l'accident de travail. Sa volonté, sa vision étaient de ne plus faire de la retraite l'antichambre de la mort, mais bien une nouvelle étape de la vie. »** Issu de la classe ouvrière, Ambroise Croizat en connaissait toute la portée émancipatrice dont plusieurs générations ont pu bénéficier et dont, malgré les attaques continues depuis des décennies, nous bénéficions toujours.

Les conquêtes sociales, un enjeu de mémoire collective

Les conquêtes sociales sont issues de luttes et ne sont jamais acquises. Il y a un peu plus d'un an, nous nous mobilisons pour défendre la Sécurité sociale d'une nouvelle attaque. Elle avait déjà servi d'amortisseur à la crise de 2008, avec la pandémie du Covid 19, elle montre une fois de plus qu'elle nous est indispensable. **« Aux grands hommes, la patrie reconnaissante » résonne plus que jamais pour l'un des principaux fondateurs de la Sécurité sociale et pour que nous conservions ce patrimoine commun nous préservant des risques de la vie en fonction de nos moyens.**

Pour signer la pétition de panthéonisation d'Ambroise Croizat :

<https://www.humanite.fr/ambroise-croizat-au-pantheon>

« La Sécurité sociale fait partie du patrimoine vivant de tous les Français. Un patrimoine qui n'est ni à muséifier ni à vernir, mais à entretenir et développer toujours plus, dans le respect de sa philosophie initiale, en tant que bien commun, comme le montre la crise du Covid-19. »

Paris, le 15 février 2021.